

GAJAN Eugène Henri Louis

Né le 9 avril 1884 à Toulouse (*Haute-Garonne*), au 6, rue de l'Orient, et décédé le 7 juillet 1960 à La Baule-Escoublac (*Loire-Inférieure – aujourd'hui Loire-Atlantique –*) (*Registre des actes de naissance de la ville de Toulouse, Année 1884, Vol. I., f° 112, acte n° 889*).

- Fils de **Charles Bernard GAJAN**, né le 17 novembre 1859 à Toulouse, au 20, rue Louis Napoléon, et décédé le 24 mai 1948 à Villefranche-de-Lauragais (*Haute-Garonne*) (*Registre des actes de naissance de la ville de Toulouse, Année 1859, f° 307, acte n° 2.414*), conducteur des Ponts et chaussées – ingénieur de 1^{re} classe des travaux publics des colonies en fin de carrière –, et de **Jeanne Marie AUJOULVET**, née vers 1857, sans profession, son épouse (*Registre des actes de naissance de la ville de Toulouse, Année 1884, Vol. I., f° 112, acte n° 889*).

- Petit-fils d'**Eutrope GAJAN**, domestique, et de **Marie Anne Félicité FLOURAC**, son épouse.

- Époux de **Lucille Marie NÉIS**, née le 4 mars 1883 à Pont-Croix (*Finistère*) (*Registre des actes de naissance de la commune de Pont-Croix, Année 1883, f° 4, acte n° 14*) et décédée le 21 novembre 1969 à La Baule-Escoublac, avec laquelle il avait contracté mariage à Pont-Croix, le 1^{er} avril 1907 (*Ibid.*).

Fille de **Pierre Nicolas Christian NÉIS**, né le 30 mai 1845 à Quimper (*Finistère*), docteur en médecine – et médecin-major de 2^e classe de l'armée territoriale au X^e Corps d'armée (*D. 10 nov. 1883, J.O. 25 nov. 1883, p. 6.115*) – et de **Laure Stéphanie Henriette VAILHEN**, née le 18 octobre 1859 à Lorient (*Morbihan*), sans profession, son épouse.

- Beau-frère de **Christian Albert NÉIS**, né le 3 avril 1881 à Pont-Croix (*Registre des actes de naissance de la commune de Pont-Croix, Année 1881, f° 5, acte n° 14*) et mort le 7 mai 1917 à Makovo (*Serbie*), tué à l'ennemi, **Maréchal de logis**, 2^e Régiment d'artillerie coloniale, matricule n° 1.404 au corps, classe 1911, n° 1.411 au recrutement de Quimper (*Acte de décès transcrit à Pont-Croix, le 9 déc. 1920*).

Carrière militaire

Admis le 30 septembre 1900 à l'*École navale* à la suite du concours organisé la même année, étant classé 75^e sur 101 élèves (*Déc. min. 14 sept. 1900, J.O. 30 sept. 1900, p. 6.184*). Boursier avec trousseau (*Déc. min. 23 oct. 1900, J.O. 25 oct. 1900, p. 7.008*).

Par décision ministérielle du 7 août 1902 (*J.O. 8 août 1902, p. 5.471*), nommé au grade d'aspirant de 2^e classe, étant classé 8^e sur 100 élèves.

Par décret du 14 août 1903 (*J.O. 18 août 1903, p. 5.319*), promu au grade d'aspirant de 1^{re} classe à compter du 5 octobre 1903, étant classé 16^e sur 99 élèves. Attaché au port de

Lorient (*J.O. 19 août 1903, p. 5.339*). Destiné à l'*Escadre de l'Extrême-Orient* (*J.O. 11 sept. 1903, p. 5.483*).

Par décret du 9 septembre 1905 (*J.O. 11 sept. 1905, p. 5.473*), promu au grade d'aspirant de 1^{re} classe.

Par décision ministérielle du 4 avril 1906 (*J.O. 6 avr. 1906, p. 2.213*), bénéficie d'un congé pour affaires personnelles de 3 mois à demi-solde à compter du 20 avril 1906, avec distraction de la liste d'embarquement.

En Août 1906, désigné pour embarquer sur le cuirasse **Masséna**, dans l'*Escadre du Nord* (*J.O. 3 août 1906, p. 5.539*).

En Novembre 1907, étant embarqué sur le cuirassé **Léon-Gambetta**, désigné pour être placé en stage à Brest, le 1^{er} décembre 1907, en vue d'exercer les fonctions de chef du *Centre d'instruction de T.S.F.*, à Brest (*J.O. 26 nov. 1907, p. 8.033*).

En Février 1909, maintenu, pour une nouvelle année, à compter du 1er mars 1909, dans les fonctions de chef du *Centre d'instruction de T.S.F.* (*J.O. 20 févr. 1909, p. 1.775*).

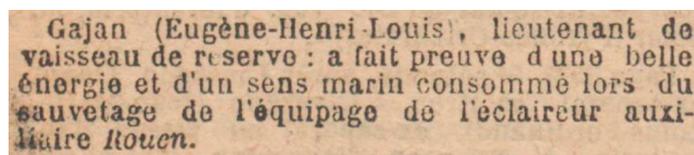
Par décision ministérielle du 31 mai 1910 (*J.O. 31 mai 1910, p. 4.814*), placé en congé sans solde et hors cadre, à compter du 5 juin 1910, en vue de servir à la *Compagnie française pour l'exploitation des procédés Thomson-Houston*, dont le siège social était alors établi à Paris, au 10, rue de Londres (IX^e Arr.).

Rayé des contrôles de l'activité à compter du 5 juin 1913, la démission de son grade ayant été acceptée par un décret du 31 mai 1913 (*J.O. 2 juin 1913, p. 4.725*).

Par décret du 19 février 1917 (*J.O. 21 févr. 1917, p. 1.415*), promu au grade de lieutenant de vaisseau dans la réserve de l'armée de mer.

En 1917, exerce le commandement du patrouilleur auxiliaire **Eurvin**, ex-chalutier boulonnais réquisitionné.

Par arrêté du Ministre de la Marine en date du 30 mai 1917 (*J.O. 31 mai 1917, p. 4.260*), inscrit dans les termes suivants au tableau spécial de la Légion d'honneur pour le grade de chevalier, pour prendre rang du même jour :



Gajan (Eugène-Henri-Louis), lieutenant de vaisseau de réserve : a fait preuve d'une belle énergie et d'un sens marin consommé lors du sauvetage de l'équipage de l'éclaireur auxiliaire Rouen.

Par décret du 19 janvier 1934 (*J.O. 22 janv. 1934, p. 643*), promu au grade de capitaine de corvette dans la réserve de l'armée de mer.

Par décret du 12 juillet 1935 (*J.O. 14 juill. 1935, p. 7.591*), promu au grade d'officier de la Légion d'honneur dans les termes suivants :

« **Gajan (Eugène-Henri-Louis)**, capitaine de corvette de réserve ; 17 ans de services actifs, 17 ans 6 mois de réserve, 7 campagnes, 1 citation. Chevalier du 30 mai 1917. »

Croix de 2^e classe des services militaires volontaires (*J.O. 4 nov. 1937, p. 8.801*).

D.L. – 17 décembre 2015.